

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE « PATHOLOGIE DES POISSONS 2004 »

Benjamin Guichard, Afssa-Brest, Laboratoire d'études et de recherches en pathologie des poissons

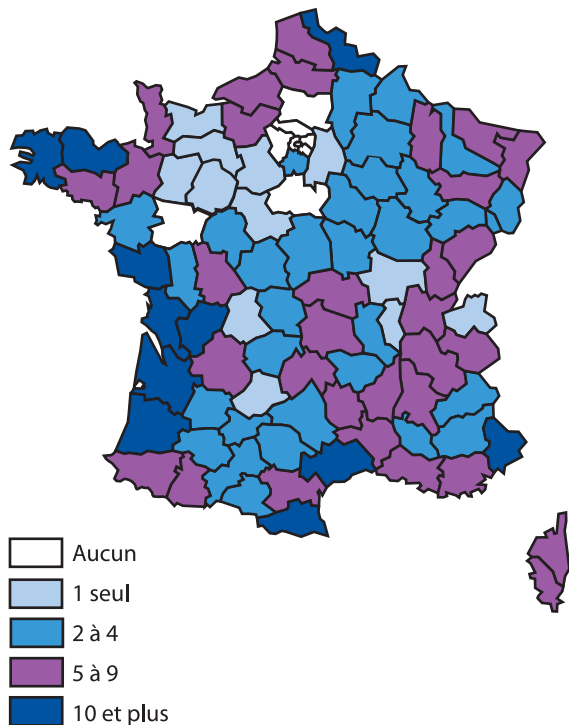
À l'initiative de l'Afssa-Brest, une enquête a été réalisée de mai à juillet 2004 auprès de 199 personnes travaillant en France dans le domaine de la pathologie des poissons. Cette enquête avait trois principaux objectifs :

- déterminer le plus exhaustivement possible la liste des ichtyopathologistes,
- connaître leurs attentes vis-à-vis d'un réseau d'épidémiosurveillance,
- identifier les personnes susceptibles d'y participer.

L'enquête était constituée de deux questionnaires distincts : le premier destiné à définir la nature de l'activité du destinataire, le second étant un bilan détaillé des actions réalisées en 2003 suivant trois catégories : diagnostic, recherche et industrie pharmaceutique. Ces deux questionnaires, accompagnés d'une lettre de présentation, ont été envoyés par courrier électronique (à 75 %) ou postal. En l'absence de réponse, des relances ont été effectuées deux et quatre semaines plus tard, par courrier électronique ou par téléphone.

Fin juin, 97 réponses à l'enquête avaient été obtenues, provenant de 48 départements différents. Les personnes ayant répondu à l'enquête ont principalement une activité de diagnostic (58 %), puis de recherche (38 %) et de production de médicaments (4 %). Elles exercent surtout leur activité dans le domaine de la santé des poissons (70 %) et de la santé publique (32 %).

47 % d'entre elles consacrent moins d'un quart de leur temps d'activité professionnelle à la pathologie des poissons, et 40 % plus des trois-quarts. Ce temps est principalement consacré aux salmonidés élevés en eau douce (46 %), aux poissons élevés en mer (16 %), aux poissons d'aquarium (13 %) et aux poissons d'étang (11 %).



Carte 1 : nombre d'intervenants en ichtyopathologie par département

Les acteurs de la pathologie des poissons ont une aire d'activité géographique assez étendue : si 46 % d'entre eux n'interviennent que dans un ou deux départements, 28 % le font dans trois à cinq départements et 26 % dans six départements et plus. De ce fait, malgré leur nombre restreint, la presque totalité du territoire national est couvert par un ou plusieurs intervenants (Carte 1).

Cette répartition reflète assez fidèlement les principaux bassins de production de poissons d'élevage en France : Bretagne, Aquitaine et Charentes, Nord, littoral méditerranéen et, dans une moindre mesure, Centre et Est.

	Maladie/agent pathogène	Espèces concernées												
		TAC	TF	S	E	C	Br	A	K	B	D	T	O	
1	Furonculose	X	X	X		X		X		X	X	X	X	
2	Flavobactériose	X	X	X		X								
3	Yersiniose	X	X	X		X								
4	Nécrose Pancréatique Infectieuse	X	X	X										
5	Vibriose							X						
6	SHV	X					X		X		X	X		
7	Gyrodactylose	X												
	Ichthyophthiriose	X			X			X		X				
8	Lactococcose	X												
	VPC	X				X								
	NHI	X	X											
	Costiase	X												
9	Maladie du sommeil	X												
	Erythrodermatite	X				X	X		X					
	Trichodina	X	X		X			X				X		
10	Pseudomonose	X			X				X					
	Saprolégniose					X								
	Flexibactériose	X					X				X	X		
	Mycobactériose							X		X	X			
	Tétracapsulose	X	X					X						

Tableau 1 : principales maladies des poissons diagnostiquées en 2003

TAC = truite arc-en-ciel
 TF = truite fario
 S = saumon
 E = esturgeon

C = carpe
 Br = brochet
 A = poissons d'aquarium
 K = carpe Koï

B = bar
 D = daurade
 T = turbot
 O = ombrine

Soixante-quinze personnes se déclarent prêtes à participer à un réseau de surveillance des maladies des poissons : 39 % sur une base annuelle, 30 % sur une base semestrielle, 24 % sur une base trimestrielle, et 7 % sur une base mensuelle ou bimestrielle.

Les premières maladies citées pour faire l'objet d'une surveillance épidémiologique sont les maladies virales réglementées (SHV = Septicémie Hémorragique Virale, et NHI = Nécrose Hématopoïétique Infectieuse), suivie de près par les streptococcoses (à *S. iniae*, *Lactococcus garvieae* ou *Vagococcus salmoninarum*), émergentes en France. Apparaissent ensuite la flavobactériose à *F. psychrophilum*, la Virémie Printanière de la Carpe (VPC), la yersiniose à *Y. ruckeri* et la furonculose à *Aeromonas salmonicida*.

Parmi les autres attentes vis-à-vis d'un réseau d'épidémiosurveillance sont citées la communication entre ichtyopathologistes, la standardisation des méthodes de diagnostic, la qualité des milieux aquatiques et l'antibiorésistance.

Le nombre de sites de production piscicole visités en 2003 varie de zéro (15 % des enquêtés) à plus de cinquante (14 %). 50 % des personnes interrogées en ont visité entre un et dix, 21 % entre onze et cinquante.

Les agents pathogènes les plus fréquemment signalés par les personnes ayant réalisé des diagnostics de terrain en 2003 sont des bactéries (46 %), des virus (20 %), des parasites (18 %) et d'autres agents étiologiques (mycoses, pollutions, maladies nutritionnelles, électrocutions...). Les analyses réalisées par les pathologistes de terrains vont souvent jusqu'à l'isolement bactérien voire jusqu'à l'antibiogramme, mais tous ont également recours à des laboratoires spécialisés, principalement l'Afssa de Brest, le Laboratoire d'anatomo-pathologie vétérinaire de Metz et les laboratoires départementaux d'analyse du Jura, des Landes et de l'Hérault.

Les maladies les plus souvent diagnostiquées en 2003 apparaissent dans le

tableau 1. Ce classement ne correspond pas à des prévalences mais à des déclarations : suivant l'importance que leur accordent les personnes interrogées, certaines maladies peuvent de ce fait apparaître sur-déclarées (maladies émergentes et réglementées) tandis que d'autres sont sans doute sous-déclarées par rapport à leur présence réelle en pisciculture (maladies parasitaires notamment).

Concernant l'activité de recherche en pathologie des poissons en France, 80 sujets de programmes de recherche ou de projets recherche & développement ont été communiqués par plus de quarante personnes, principalement en rapport avec les maladies bactériennes et virales des poissons d'élevage intensif (truite arc-en-ciel et poissons marins). Dix-huit chercheurs ont par ailleurs fourni une liste de trente-deux références de publications, articles, ou communications parus en 2003 et 2004.

Il ressort de cette enquête que la création d'un réseau d'épidémiosurveillance des maladies des poissons correspond à une attente en France, comme le montre le nombre important de réponses obtenues et l'intérêt marqué des personnes interrogées vis-à-vis de ce projet. Elle correspond également à une véritable nécessité, tant pour la filière piscicole que pour les autorités sanitaires et les organismes de recherche, à qui manque cet outil indispensable pour une gestion efficace des risques sanitaires.

Au moment où le programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires indique, dans un projet de code d'usage en aquaculture, que « le poisson d'élevage doit faire l'objet d'un contrôle épidémiologique », il semble impératif de le mettre en place rapidement en France, deuxième pays producteur de poissons d'eau douce en Europe.